Association Des Experts-Comptables des Alpes

TVA IMMOBILIERE ET CONTENTIEUX EN LA MATIERE

25 mars 2019
Me Laëtitia PIGNIER

Public :
Experts comptables et collaborateurs

Prérequis :
Non

Objectif :

Connaître les règles d'application de la TVA immobilière.

Contenu de la formation :

- La TVA immobilière
- Champ d'application de la TVA
- Les livraisons d'immeubles réalisées par un assujetti en tant que tel
- Les opérations imposées par assimilation aux livraisons d'immeubles
- Modalités de taxation
- Base d'imposition
- Fait générateur et exigibilité
- Liquidation de la taxe
- Redevable
- Droit à déduction de la TVA
- Règles générales de régularisation
- Transfert des droits à réduction
- Droits à déduction de la TVA dans les opérations de lotissement ou d'aménagement

Moyens pédagogiques et techniques :
Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.
Quiz et corrigés

Modalités de suivi de la formation :
Formation en présentiel.
Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.
Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.
Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Best Western Dauphitel – 16 avenue de Kimberley à Echirolles
- **Durée : 3**h
- **Horaire** : 09h-12h
- **Groupe** : 20 personnes